

## Instructions pour remplir le présent formulaire

1. Les descriptions des cas anonymisés que vous nous avez transmises sont des critères de base qui permettront de prendre une décision quant à votre admission au cours de spécialisation en droit des successions.

Choisissez des cas qui sont représentatifs pour votre activité en droit des successions et qui contiennent différents problèmes juridiques.

2. Ce formulaire est utilisé pour la description des cas. Toute autre indication complémentaire présentée dans un document séparé ne sera pas pris en compte. Procédez à de brefs résumés ; des mots-clés suffisent.
3. Ce formulaire peut être rempli à l'ordinateur avec Acrobat Reader et enregistré avec Adobe Acrobat. Un test préalable est recommandé.
4. Choisissez un numéro de cas à deux chiffres, commençant avec 0 (exemple : 01).
5. Choisissez un titre explicite pour le cas décrit.
6. Choisissez pour votre cas un signe distinctif individuel mais anonymisé (p.ex. votre numéro de cas interne ou une abréviation).
7. Votre dernière intervention dans l'affaire ne doit pas dater de plus de trois ans.
8. Nommez les dates les plus importantes du cas, comme par exemple le premier contact, les entretiens, les étapes procédurales importantes.
9. Décrivez de manière synthétique les éléments essentiels de l'état de fait.
10. Etablissez tout d'abord une liste des domaines juridiques concernés par l'affaire et mentionnez avec des mots-clés les questions juridiques essentielles qui se sont posées.
11. Indiquez à cet endroit d'éventuelles particularités en lien avec le cas décrit ou des indications relatives à des affaires similaires.
12. Indiquez au maximum 10 documents susceptibles d'illustrer votre participation active dans l'affaire décrite. Faites une remarque correspondante dans le rubrique "Autre" s'il ne devait exister aucun document concernant l'affaire qui mette clairement en lumière votre activité.

Pour décider de votre admission, la direction du cours peut vous inviter à présenter l'ensemble ou certains documents que vous avez mentionnés ou qui sont en lien avec l'affaire ; les documents devant être anonymisés et remis en relevant les passages topiques.